

Montréal, le 10 décembre 2025

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025  
Dossier R-4287-2024 Phase 3**

---

Maîtres,

Dans sa correspondance du 28 novembre dernier ([A-0104](#)) la Régie de l'énergie (la Régie) convoquait les participants au présent dossier à une rencontre préparatoire le **12 décembre 2025 à compter de 9 h à ses bureaux à Montréal**, afin de les entendre sur la procédure et la planification de la Phase 3.

La Régie précise que seule la présence des avocats des participants est requise dans le cadre d'une rencontre préparatoire, lesquels pourront y assister en présentiel ou virtuellement, à l'exception des avocats d'Énergir pour lesquels la Régie demande d'y assister en présentiel.

Les analystes des participants qui souhaitent tout de même assister à la rencontre pourront le faire en présentiel ou par Teams.

Le lien pour rejoindre la rencontre sur l'ordinateur ou sur l'application mobile est le suivant : [Rencontre préparatoire du 12 décembre 2025](#).

Les personnes désirant suivre la rencontre à distance sont invitées à se connecter à la plateforme Teams **à compter de 8 h 30** afin de s'assurer du bon fonctionnement de leurs équipements.

Lors de la rencontre, dans le cas d'un problème technique majeur, comme une perte de connexion, nous vous invitons à communiquer avec notre greffière, à l'adresse courriel [ines.kouame@regie-energie.qc.ca](mailto:ines.kouame@regie-energie.qc.ca) ou par l'intermédiaire du clavardage sur l'application Teams.

Veillez agréer Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

Natalia Lis pour :  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss